

# Un dispositif supplémentaire remboursé : le G4Platinum (DEXCOM)

Dès le 15 janvier, la Fédération annonçait le remboursement du dispositif de lecture de glucose en continu MINIMED 640 G. Ce remboursement sera effectif à partir du 1er mars, selon l'arrêté paru au journal officiel le 16 février dernier.

## Un dispositif supplémentaire remboursé : le G4Platinum développé par la société DEXCOM

Puisqu'une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, un nouveau dispositif, conçu « pour alléger le travail du malade », pouvant être prescrit à des enfants avant le recours à une pompe à insuline et utilisé dans les principales études sur la « boucle fermée », sera remboursé dans quelques semaines : le système de mesure en continu de la glycémie dénommé G4Platinum (G4P), développé par la société DEXCOM. Il joue un rôle indéniable dans l'appréhension de la maladie comme dans la connaissance de celle-ci.

Après le Freestyle, la Minimed 640G, le G4Platinum ouvre un champ nouveau dans la participation des patients à mieux gérer leur maladie et dans la réorganisation des soins. C'est un pas de plus vers la boucle fermée, gestion automatique des différents dispositifs avec une intervention à minima des patients.

La Fédération Française des Diabétiques, acteur de santé, est extrêmement fière d'avoir activement contribué au remboursement de ces trois lecteurs de glucose en continu. Ces remboursements sont notre réponse à tous ceux et celles qui s'interrogent sur notre utilité.

## Des conditions de prescriptions encadrées mais nécessaires à la protection des patients

La Fédération souhaite également rappeler que les conditions de prescription et de remboursement de ces trois dispositifs médicaux sont encadrées par des arrêtés et nécessite **obligatoirement une formation initiale et une évaluation de l'utilisation par les patients** :

- le Freestyle Libre est réservé à tous les patients insulinotraités, sous multi-injections ou pompe,
- le dispositif de lecture de glucose en continu MINIMED 640 G est réservé aux patients diabétiques de type 1 (adultes et enfants) sous pompe à insuline depuis plus de 6 mois dont l'équilibre glycémique « préalable » est insuffisant (taux d'HbA1c  $\geq$  8%) malgré une insulinothérapie intensive ou ayant été sujets à des hypoglycémies sévères dans les 12 derniers mois. Ceux et celles qui l'utilisaient avant le remboursement pourront être éligibles sur prescription médicale et après accord de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
- Le système de mesure en continu de la glycémie dénommé G4Platinum (G4P) sera réservé aux patients de type 1 adultes et enfants à partir de 2 ans mal équilibrés (HbA1c  $>$  8%) malgré une insulinothérapie intensive ou ayant présentés des épisodes d'hypoglycémies sévères dans les 12 derniers mois.

La prescription initiale de la Minimed 640 G et du G4Platinum (G4P) devra être validée par une demande d'accord préalable du service médical auprès des Caisses de l'Assurance maladie.

La Fédération comprend la frustration ou l'incompréhension de certains face à ces critères parfois perçus comme injustes. Elle tient néanmoins à rappeler que ces conditions sont nécessaires à l'efficacité du système de santé et surtout à la sécurité des patients. De tels dispositifs ne peuvent être prescrits et utilisés sans formation préalable, sans accompagnement et sans suivi. La responsabilité des prescripteurs est également engagée.

